

Calendrier d'envoi des feuillets d'impôt et des relevés de 2023*

DOCUMENT	DATE D'ENVOI/D'AVIS
Relevés de compte et feuillets d'impôt se rapportant aux comptes enregistrés des clients : T4A, T4RSP, T4RIF, T4FHSA, NR4, Relevé 1, Relevé 2, Relevé 32 et reçus de cotisations pour le reste de l'année (2023)	22 au 25 janvier 2024
Les feuillets d'impôt et les relevés d'un client (le cas échéant) seront réunis et envoyés dans la même enveloppe.	
Investisseurs inscrits à l'envoi électronique (avis envoyé par courrier électronique)	5 au 18 janvier 2024
Feuillets d'impôt de l'IRS (1099B, 1099DIV)	30 janvier 2024
Relevés de compte et feuillets d'impôt se rapportant aux comptes non enregistrés des clients : T3, T5, NR4, T5008, Relevé 3, Relevé 16 et Relevé 18	1 ^{er} au 14 février 2024
Investisseurs inscrits à l'envoi électronique (avis envoyé par courrier électronique)	24 et 25 janvier 2024
Relevés de compte et feuillets d'impôt des clients combinés**	15 au 26 février 2024
« Combinés » signifie que les feuillets d'impôt et les relevés de comptes enregistrés et non enregistrés sont regroupés et envoyés dans une seule enveloppe.	
Reçus de cotisations des 60 premiers jours de l'année 2024	11 mars 2024
Investisseurs inscrits à l'envoi électronique (avis envoyé par courrier électronique)	7 mars 2024

^{*} Les dates pourraient changer.

^{**} Les documents sont combinés automatiquement si l'investisseur détient plusieurs comptes ayant les mêmes renseignements d'inscription auprès de Fidelity ou s'il en fait la demande.